
Résidence ANEMONE

Confortement de talus et aménagements extérieurs

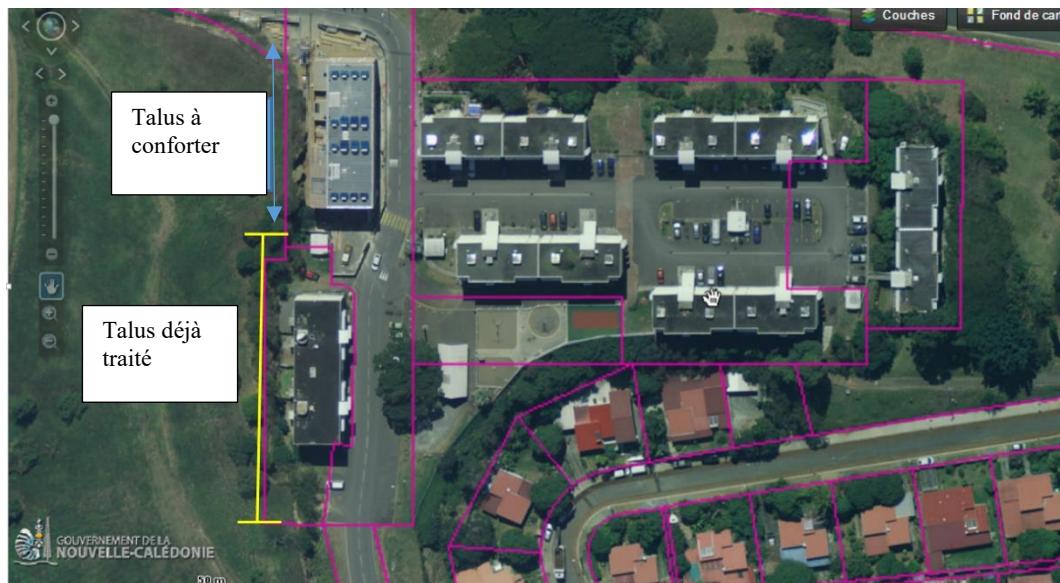
La résidence ANEMONE, incluse dans l'ensemble immobilier du FSH dit « RIVERSTAR » est située au 39 et 41, rue du RP de Mijolla, à Rivière Salée, dans la commune de NOUMEA et est limitrophe à la résidence PRIMEVERE récemment livrée après travaux de réhabilitation et de confortement de talus.

La résidence ANEMONE a fait l'objet d'une réhabilitation des terrasses, qui ont été livrées en fin 2025, et elle est en cours de réparation des intérieurs d'appartements jusqu'en avril 2026. Tous ces travaux sont à protéger lors du terrassement et du confortement que nous demandons.

Elle présente sur sa façade Ouest un talus quasi vertical important de l'ordre d'une dizaine de mètres qui a été réalisée lors de sa construction en 1970. Le même talus en façade Ouest de la résidence PRIMEVERE, a déjà été traité (cloutage, grillage et cunette béton en tête) en 2014. L'espace entre les bâtiments et le talus est dévolu aux jardins en pied d'immeuble attribués aux locataires des rez-de-chaussée.

Celui-ci présente désormais des risques d'éboulement et des blocs se sont détachés de celui-ci.

L'étude géotechnique diligentée a démontré le risque d'éboulement du talus et a préconisé le confortement de celui-ci par un cloutage et un grillage pare-éboulis. La surface intéressée est d'environ 400 m².



Les études sont en cours et l'appel d'offres est prévu d'être lancé courant janvier 2026.

